

Editorial

Au cours ce trimestre, le bureau de l'APEPA s'est réuni le 24 et 25 janvier au LEGTA « Etienne Restat » de Sainte Livrade sur Lot. Malgré la tempête, nous avons pu tenir la réunion (en comité restreint certes). Nous avons fait le point sur les finances de l'association (voir l'article « bilan financier » dans ce bulletin) et sur le nombre d'adhérents qui semble à peu près constant.

Nous avons aussi préparé le congrès qui aura lieu du lundi 24 au vendredi 28 août 2009. Sylvette Gilis, Emilienne Porcher et moi-même avons préparé un programme (dont vous trouverez le contenu provisoire dans ce bulletin). Venez découvrir notre département: entre lot, garonne et baïse; prunes et fraises, tomates et kiwis sans oublier les vins de Buzet, l'armagnac, Nérac et le pays d'Henri IV, les bastides moyennageuses

Ce rendez-vous sera aussi l'occasion d'échanger sur les rénovations en cours (seconde professionnelle; baccalauréat professionnel en 3 ans, BTSA IAA et ANABIOTEC, ...), sur nos pratiques pédagogiques, de visiter des sites techniques (tel que la centrale nucléaire de Golfech), de s'informer sur du nouveau matériel pédagogiques avec la venue des exposants, mais aussi de mutualiser nos expériences en bac techno STAV notamment sur la pluridisciplinarité biologie-physique-chimie dans le module « le fait alimentaire » (n'oublier pas de venir avec vos documents papiers, numérisés, afin que l'échange soit le plus intéressant possible).

Depuis le dernier bulletin, la réforme concernant la classe de seconde générale et technologique a été repoussée à la rentrée 2010: espérons que l'enseignement agricole y soit davantage associé. De plus, les réformes des secondes professionnelles et des BTSA IAA et ANABIOTEC, elles semblent bien effectives pour la rentrée 2010.

En ce qui concerne la consultation sur l'élargissement de l'association, le quart des adhérents s'est exprimé (91% POUR et 9% contre). La consultation n'étant pas assez représentative à l'heure actuelle, je demande à ceux qui ne se seraient pas exprimés de bien vouloir le faire au moyen de la « fiche-réponse » que vous trouverez dans ce numéro (vous pouvez aussi vous abstenir via la « fiche-réponse »). Je vous rappelle que nous devons prendre une décision lors du congrès de Sainte Livrade sur Lot en août prochain.

Enfin, je vous souhaite un bon troisième trimestre avec son lot de CCF, de correction d'examen, de programme à terminer...

Jérôme THURILLAT

P.S: je n'ai pas changé d'avis et la place de président sera à prendre lors du congrès de Sainte Livrade sur Lot.

A bon entendeur ...